

2008

## Bidonvilles dans la ville: Désordre ou déviance? Le cas d'Anza (Agadir)

Mohamed Ben Attou

*Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc,*  
medbenattou@gmail.com

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Geography Commons](#)

---

### Recommended Citation

Ben Attou, Mohamed (2008) "Bidonvilles dans la ville: Désordre ou déviance? Le cas d'Anza (Agadir)," *Dirassat*: Vol. 13 : No. 13 , Article 14.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol13/iss13/14>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact [rakan@aar.edu.jo](mailto:rakan@aar.edu.jo), [marah@aar.edu.jo](mailto:marah@aar.edu.jo), [u.murad@aar.edu.jo](mailto:u.murad@aar.edu.jo).

---

## Bidonvilles dans la ville: Désordre ou déviance? Le cas d'Anza (Agadir)

### Cover Page Footnote

(1) Sur ces notions, voir BEN ATTOU (M.) 2005 : "L'insalubrité urbaine à Anza, approche conceptuelle, identités et stratégies bidonvilloises", Revue Insaniyat n° 29; CRASC; Oran (sous presse).

## **Bidonvilles dans la ville : Désordre ou déviance? Le cas d'Anza (Agadir)**

*Mohamed BEN ATTOU  
Université Ibn Zohr  
Agadir*

### **Introduction**

Pour les populations d'origine rurale, le bidonville paraît répondre à la nécessité absolue d'un abri et son développement traduit l'insuffisance des revenus de ces ménages, même si le prix des baraques augmente. Dans bien des cas, c'est le manifestement d'une crise d'identité aigue chez la population citadine d'origine rurale (Haha à titre indicatif) qui est responsable de l'insalubrité urbaine et de son développement. Par contre, dans les quartiers clandestins on trouve une prédominance des urbains. L'habitat clandestin est donc une expression des changements qui traversent la formation sociale urbaine. L'un des facteurs essentiels dans l'apparition et le développement du clandestin est la spéculation foncière. Bien évidemment il ne s'agit pas ici d'approfondir les débats méthodologiques sur la notion de l'insalubrité urbaine ou celle du clandestin<sup>(1)</sup> mais, elle est question d'apporter des éclairages sur la réalité bidonvilloise perçue de l'intérieur selon une approche de proximité et un souci permanent de compréhension à partir des caractéristiques socio-économiques et culturelles de la population bidonvilloise. Comment fonctionne le marché insalubre à Anza? De quelles natures sont les résistances psychologiques des bidonvillois face à la résorption? Est ce que le fait bidonvillois est un fait subit? Est-il caractérisé par le désordre ou bien par la déviance? S'agit-il d'une amonnie du bidonville contre l'ordre de la ville?

(1) Sur ces notions, voir BEN ATTOU (M.) 2005 : "L'insalubrité urbaine à Anza, approche conceptuelle, identités et stratégies bidonvilloises", Revue Insaniyat n° 29; CRASC; Oran (sous presse).

## Approche méthodologique

Procédant par échantillonnage<sup>(2)</sup>, les résultats obtenus sont comparés aux données de références collectées lors du recensement des bidonvilles du Grand - Agadir effectué en 1998 par la Délégation Régionale de l'Habitat (Souss-Massa-Drâa). Cette comparaison fait ressortir les dynamiques et les changements qui s'opèrent dans le champ de l'habitat insalubre. Les résultats des investigations de terrain sont présentés de manière parallèle afin de rendre la méthodologie d'approche plus appropriée pour une bonne compréhension du phénomène insalubre quant aux questions de mobilité et de peuplement, aux aspects socio-démographiques, culturels et identitaires. Ceci sans oublier les composantes économiques, socioprofessionnelles, et financières caractérisant l'habitat insalubre à Anza.

### 1 - Les caractéristiques démographiques des bidonvilles d'Anza

La répartition des chefs de ménages d'Anza selon le lieu de naissance est fournie par le Tableau ci-après :

**Tableau 1 : Chefs de ménages d'Anza selon le lieu de naissance**

Lieu de naissance		Chefs de ménages %
P	Agadir Idaoutanane	42
R	Essaouira	13
O	Anza	17
V	El Jadida	4
I	Marrakech	8
N	Safi	3
C	Casablanca	3
E	Rabat	1
S	Fès	1
	Ouarzazate	1
	Sud	7
	<b>Total</b>	<b>100%</b>

Source : Enquête de terrain, 2001

(2) La taille de l'échantillon est de 400 ménages bidonvillois correspondant à près de 1300 habitants bidonvillois.

Plus des 3/4 des chefs de ménages d'Anza sont nés à l'extérieur. Seulement 17% des résidents d'Anza sont antochtones. La proportion des immigrants est très importante. La majorité est puisée directement dans le bassin migratoire d'Agadir Idaoutanane (42%). Parmi ces immigrants à Anza, on note l'importance de ceux d'origine rurale. Le bassin migratoire d'Essaouira et de Haha continue à alimenter les flux migratoires vers Anza. C'est le deuxième foyer de la répulsion démographique à l'échelle du sud marocain. On remarque toutefois, que la proportion d'immigrants émise par Safi a considérablement diminuée, sans doute, en faveur d'autres destinations. En effet, Safi ne représente dans le champ migratoire d'Anza en 2001, que 3%. Cette diminution s'est réalisée en faveur de Marrakech qui en 2001 alimente Anza de près de 8% des flux migratoires. La saturation de l'industrie de la pêche réoriente la main d'œuvre sous-payée vers l'activité touristique. Cette dernière activité explique en quelque sorte cette tendance : la main d'œuvre touristique d'Agadir s'installe à Anza lorsqu'elle n'arrive pas à remplir les exigences du marché locatif gadiri. L'étendu de la constellation du Grand-Agadir traduit l'existence de plusieurs poles de polarisation migratoire. Les autres centres du Grand Agadir exercent une forte influence sur la population issue des provinces sahariennes. En effet, Inezgane semble former avec Agadir une barrière réduisant au maximum l'infiltration des flux migratoires en provenance du Sud vers Anza (7%). Les structures économiques démographiques des autres centres semblent avoir plus de pouvoir de polarisation démographique qu'Anza. L'industrie d'Anza est un facteur de polarisation démographique important mais illégitime. En effet, en se référant à la dernière résidence avant l'installation à Anza, les migrants indiquent quatre relais importants : Idaoutanane 15,67%; Agadir 17,16% Safi et Essaouira plus de 10% chacune. Le croisement entre le lieu de naissance et la dernière résidence permet de suivre les itinéraires migratoires et ainsi définir les principaux relais migratoires utilisés pour atteindre Anza. La prédominance des relais comme Agadir, Essaouira et Safi

comporte deux explications. D'une part, il s'agit d'une immigration de pauvreté. D'autre part, c'est une immigration à double face qui s'effectue selon deux mécanismes contradictoires : l'exclusion urbaine et l'ascension sociale. Ceux qui ont utilisé Agadir comme relais sont répulsés par cette ville. Alors que ceux qui ont utilisé Essaouira et Safi comme relais migratoires sont plutôt motivés par la recherche d'une ascension sociale pouvant leur procurer une nouvelle identité. Ceci montre à quel point le champ d'insalubrité urbaine, en l'occurrence le bidonville est un espace socialement très complexe regroupant des formations sociales hétérogènes. D'où la difficulté de réhabilitation et les résistances individuelles.

**Tableau 2 : ménages migrants d'Anza selon la dernière Résidence**

Entités	Ménages
Agadir Idaoutanane	31,71
Anza	30,22
Safi	10,45
Essaouira	9,07
Marrakech	6,72
Khouribga	2,24
Casablanca	3,36
Rabat	1,49
El Jadida	1,0
Sud	2,62
Total	100%

*Source : Enquête de terrain, 2001*

L'industrie d'Anza est un élément important qui contribue dans la polarisation démographique d'Anza. C'est aussi un facteur de développement de l'habitat insalubre. En effet, l'industrie a donné et donne toujours à Anza un pouvoir d'attraction. Une fois les immigrants sur place, ils se réorientent vers le tourisme tout en gonflant l'assiette bidonvillose. 45,46% des ménages migrants d'Anza se sont installés dans la ville avant

1975, 54,54% après 1975. Outre les raisons familiales et sociales qui sous-tendent la migration marocaine en générale et la migration soussie en particulier et qui souvent ne sont pas déclarées dans une enquête sur les bidonvilles. On peut, sans risque, affirmer que la recherche d'un travail est le seul facteur essentiel de la mobilité chez la population bidonvilloise. En effet, 68,64% de migrants d'Anza entrent dans cette catégorie.

**Tableau 3 : Immigrants d'Anza selon les causes d'immigration**

Causes	Ménages%
Travail	68,64
Raison familiale	29,88
Etudes	0,89
Autres	0,59

Source : Enquête 2001

La raison "familiale" représente également une cause significative parce que 29,88% d'émigrants quittent leur ville ou douar pour cette fin. Notons par contre la proportion insignifiante de la raison "Etude" dans les bidonvilles.

L'enquête-ménages bidonvillois a fixé parmi ses objectifs d'étudier le niveau d'éducation de cette frange de la population urbaine. L'enquête révèle une réalité douloureuse : 47% de la population bidonvilloise de l'échantillon sont analphabètes. Comparée à d'autres villes de sa taille, Anza semble dans une situation alarmante. Les conditions de vie dans les principaux bassins migratoires sont hétérogènes. La campagne soussie est savante et bien intégrée dans l'économie rurale, ceci ne paraît pas influencer ou motiver une population rurale démunie et pauvre. Si Haha est un espace de répulsion, on ne peut pas dire pareil du Souss rural. Pourtant, la réalité est jaillissante. Les pauvres ont peu de chance de s'intégrer sur le plan de l'éducation en dépit des conditions économiques des milieux de départ. Ce qui explique l'ampleur de l'immigration à partir de ces milieux même l'enseignement coranique avec le peu de moyens qu'il demande n'arrive pas à sauver les populations pauvres

puisque 5% seulement des migrants bidonvillois enquêtés à Anza ont un niveau coranique. le niveau d'instruction des bidonvillois d'Anza se situe pour raison de 32% à un seuil primaire. Peu parmi eux accèdent au secondaire- préparatoire (11%). Tandis que 4% seulement atteignent le secondaire proprement dit. La pauvreté n'est pas une cause directe de la rupture scolaire. Celle-ci n'est pas automatiquement liée à la pauvreté puisque 7% seulement déclarent ouvertement que le manque de moyens est la cause principale. Non plus, ni le travail ni l'apprentissage d'un métier qui est responsable étant donnée que moins de 3% des ménages bidonvillois ont quitté l'école pour le travail et l'apprentissage. Plusieurs facteurs d'ordre socio-économique, culturel et identitaire mais aussi psychologique qui interviennent dans la rupture scolaire. En effet, la majorité écrasante des enquêtes (90,86%) n'arrivent pas à citer une cause propre et bien définie de la rupture. Il est donc inutile de lier directement et automatiquement la rupture scolaire à la pauvreté.

**Tableau 4 : Niveau d'étude et causes de rupture scolaire chez la population bidonvilloise d'Anza**

Niveau d'études	%	Causes de ruptures %	%
Analphabète	45	Manque de moyens	7,0
Coranique	9	Travail/Apprentissage	1,52
Primaire	30	Expulsion	0,96
Secondaire	15	Difficile à dire	90,52
Supérieur	1		
<b>Total</b>	100	<b>Total</b>	100

Source : Enquête de terrain, 2001

La structure démographique des ménages bidonvillois est une donnée primordiale dans la mesure où elle permet d'estimer la dimension des besoins de la population dans divers domaines et répondre ainsi, aux fins du travail, de logement et de planification. La taille moyenne des ménages d'Anza selon l'enquête échantillon effectuée en 2001 est de 5 individus par ménage. A ce niveau, on enregistre un léger recul par rapport à la situation en 1998. La



dynamique migratoire ne permet cependant pas de définir avec exactitude la taille moyenne des ménages bidonvillois. Les enjeux qui sous-tendent le fait bidonvillois font que cet espace est en perpétuel changement. La structure par âge et sexe constitue le facteur de base pour étudier les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population et estimer ses besoins, notamment en matière de logement, de scolarisation et d'emploi. La distribution des bidonvillois recensés selon le sexe masculin qui représentait 51,2% en 1998 a changé. Désormais, la réalité bidonvilloise montre que la répartition masculine des bidonvillois d'Anza recule en faveur des bidonvillois de sexe féminin (51,76% en 2001). La situation est inversée par rapport à 1998.

**Tableau 5 : Distribution des bidonvillois d'Anza selon le sexe (1998-2001)**

Sexe	Situation en 1998	Situation en 2001
Masculins	51,2%	48,24
Féminins	48,8%	51,76
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*Source : Recensement de 1998, Enquête de terrain 2001*

Le croisement des données concernant la population bidonvilloise par sexe et le statut matrimonial des enquêtes révèle en partie, trois tendances renforçants la proportion de la femme sur l'homme. D'abord, le mariage précoce des individus de sexe féminin. Ensuite la demande importante de l'agro-industrie vis-à-vis de la main d'œuvre féminine et finalement "l'échec social" gonfle la proportion des divorcées et des veuves (7%) mobiles.

Il est démontré que la migration est l'un des principaux facteurs perturbateurs de la structure par âge des bidonvillois. En effet, la distribution des tranches d'âges par ménage laisse apparaître que 39% des ménages abritent des individus ayant moins de 20 ans et 44% en abritent des personnes dont la catégorie d'âge est située entre 21 et 40 ans. Par contre, 17% des ménages seulement abritent toutes les autres catégories supérieures à 41 ans.

**Tableau 6 : Pyramide d'âge des bidonvillois d'Anza**

Groupes d'âge	%
- de 10 ans	20
10-20	19
21-30	21
31-40	23
41-50	9
51-60	4
61-70	3
+ de 70 ans	1
<b>Total</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête de terrain 2001*

Une telle disposition de catégories trouve son explication dans le contexte urbain où les bidonvilles sont implantés. Bien évidemment, les structures agro-industrielles d'Anza et la situation relativement périphérique de celle-ci par rapport à Agadir font que la polarisation d'Anza s'exerce avantageusement sur les individus en âge d'activité qui sont capables d'exercer un travail musculaire de jeunes. Ainsi, on trouve les tranches d'âge les plus représentées parmi la population d'origine rurale sont celles de 21 à 30 ans et de 31 à 40 ans. Les individus issus de ces tranches d'âge font jouer les réseaux familiaux de solidarité ou s'orientent directement sur un marché immobilier insalubre très locratif à savoir le local insalubre. Cet état de chose configure le comportement des bidonvillois qui tend progressivement vers la famille "nucléaire". En effet, le degré de parenté exprimé par les ménages bidonvillois atteste des profonds changements qui affectent les formations sociales marocaines.

**Tableau 7 : Degré de parenté des individus cohabitant avec les ménages bidonvillois d'Anza**

Parenté	%
Chef de ménage	22
Epouse (Epoux)	18
Enfants	44
Parents	2
Membres de la famille	7
Autres	7
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : Enquête de terrain, 2001

Désormais, la solidarité familiale ne concerne qu'une infime partie des bidonvillois notamment d'origine soussi. Pour une bonne part, il y a tendance générale vers la famille nucléaire. En effet, 85% des ménages se constituent du chef de ménage, de son épouse (x) et de leurs enfants. Seulement 2% parmi eux prennent en charge leurs parents âgés. Les membres de la famille (7%) et les autres individus cohabitant avec les ménages bidonvillois sont en fait des locataires constitués en majorité de jeunes filles destinées aux usines d'Anza. Une partie parmi elles a effectivement des liens de parenté avec les ménages. Elles ne sont pas locataires mais elles contribuent dans l'acquittement des charges de consommation avec les ménages propriétaires bidonvillois. Ceci montre d'une part, la complexité des composantes qui définissent un lieu insalubre; d'autre part, la dynamique du marché immobilier non réglementaire.

FIG. 1 Profil éducatif des bidonvillois d'Anza en 2001

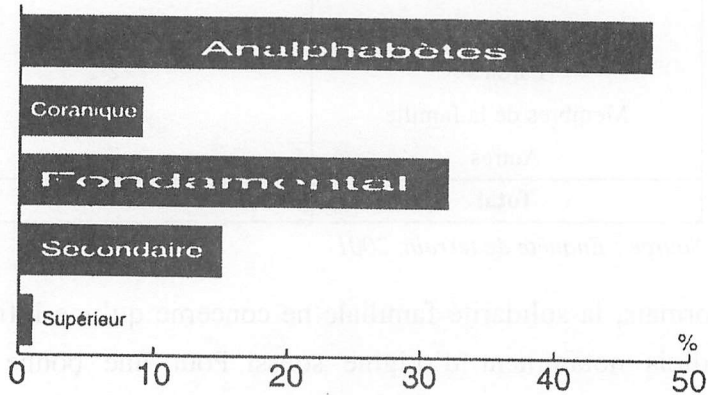


FIG. 2 Structures par âge des bidonvilles d'Anza en 2001

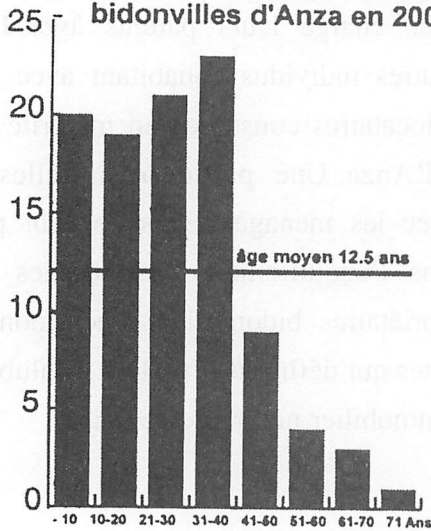
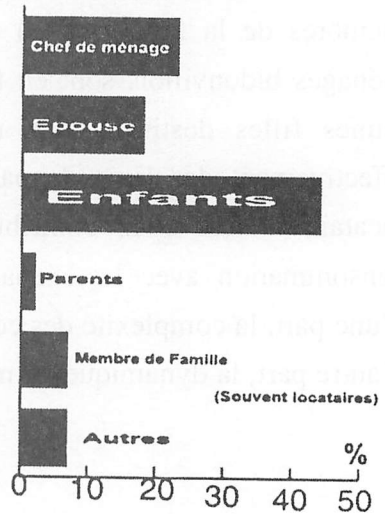


FIG. 3 Parenté des bidonvillois d'Anza en 2001



Source: Enquête de terrain, 2001

## 2 - Les caractéristiques socio-économiques des bidonvillois d'Anza

Anza est une ville ouvrière. 43% des actifs bidonvillois à Anza appartiennent à une classe ouvrière occupée dans l'agro-industrie, l'emballage et dans l'industrie de transformation des produits de la mer.

**Tableau 8 : Répartition socio-professionnelle des actifs bidonvillois d'Anza**

<b>Catégories socio-professionnelles</b>	<b>% des Ménages</b>
Ouvriers	43
Pêcheurs	18
Commerçants	10
Chômeurs et retraités	15
Artisans	4
Fonctionnaires	5
Autres	5
<b>Total</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête de terrain, 2001*

La pêche occupe une bonne partie des actifs bidonvillois résidant à Anza. En effet, 18% de l'ensemble des enquêtés évoluent dans la pêche artisanale et côtière. Cependant, au niveau de chaque bidonville, la proportion varie en fonction de plusieurs paramètres socio-économiques et spatiaux. On note toutefois, la faible participation des bidonvillois d'Anza dans l'activité touristique qui est rangée ici dans la rubrique "autres". Cependant, le commerce occupe progressivement les actifs bidonvillois selon le rythme de la croissance urbaine. Le caractère saisonnier et féminin de la principale activité économique d'Anza à savoir l'industrie agro-alimentaire et l'industrie de transformation, provoquent des ruptures chez de bon nombre d'actifs bidonvillois qui se trouvent subitement au chômage. La multiplication et le prolongement des arrêts biologiques à plus de 8 mois lorsque les ressources halieutiques diminuent, sont fort bien conséquents sur la vie des ouvriers.

Aussi, le faible revenu dégagé des activités économiques d'Anza pèse lourd

sur les conditions de vie des retraités. Ceci poussent les bidonvillois à rechercher d'autres activités de substitution. L'informel sous toutes ses formes.

Il est certain que l'instabilité de l'emploi à Anza est socialement payante. Cependant, il faut demeurer prudent quant aux revenus mensuels des bidonvillois. En effet, une bonne partie d'entre eux perçoit un salaire convenable dans les unités de transformation et d'emballage. Les commerçants et les actifs évoluant dans l'informel arrivent aussi à cumuler des revenus non négligeables. Toute la problématique c'est que ces revenus sont irréguliers.

**Tableau 9 : Distribution des bidonvilles d'Anza selon les tranches de revenus**

Tranches de revenus en DH	% des Ménages
200-500	1
5001-800	2
8001-1050	4
1051-1300	2
1301-1600	9
1601-1900	3
+ de 1900	11
Irréguliers	36
Non déclarés	32
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : Enquête de terrain, 2001

L'irrégularité des revenus est une donnée structurelles à prendre en considération par les banques dans le financement de l'habitat à faible valeur immobilière. Ou lieu d'exiger solvabilité il vaut mieux parler citoyenneté car quoique ses revenus sont appréciables, ils sont souvent essoufflés par les dépenses quotidiennes réservées aux transport puisque 62% des actifs masculins travaillent hors d'Anza à cause de la prédominance de l'activité féminine à Anza.

**Tableau 10 : Répartition des bidonvillois d'Anza selon le lieu de travail**

Lieu de travail	% des Ménages actifs
Agadir	51
Anza	39
Tassila	1
Inezgane	1
Autres	8

Source : Enquête de terrain, 2001

Une étude sur le bidonville Day-Day<sup>(3)</sup> a montré que les dépenses de nourriture surclassent toutes les autres dépenses des ménages de Day-Day. Selon cette étude, 3/5 ménages dépensent pour la nourriture entre 501 et 1500 DH. 11,8% dépensent selon leurs déclarations moins de 500 DH par mois et 13% déboursent plus de 1500 DH. Le transport constitue la seconde dépense puisque 30,6% des ménages dépensent 200 à 300 DH. pour se déplacer. Le reste dépense de 50 à 200 DH. Une analyse simpliste se basant uniquement sur les déclarations stratégiques défensives et/ou erronés des ménages concernant l'épargne peut aboutir à des conclusions tout à fait contradictoires. En effet l'étude sur Day-Day s'est "plantée" lorsqu'elle a investi uniquement les déclarations des bidonvillois concernant l'épargne. Selon cette étude, l'épargne n'est pas une pratique assez répandue à Day-Day : *"Les taux des ménages non épargnants pour chacune des fêtes religieuses ou occasions sociales varient mais restent sensiblement élevés. Les ménages n'épargnent pas pour l'Aïd el Fitr (78,8%), à cause des dépenses du mois de Ramadan :pour Achoura (71,8%) une occasion culturelle non fêtée officiellement, pour le Maoulid (68,8%); pour les visites familiales et les grandes vacances. A l'inverse, les ménages épargnent d'abord pour scolariser les enfants (seulement 38,7%) des ménages qui*

(3) Etude d'Identification sociale du Bidonville Day-Day réalisée en 2002 par AXETUDES.

*n'épargnent pas*". Or, la combinaison des revenus avec les dépenses de transport a bien montré qu'au contraire, la capacité d'épargne est importante chez les bidonvillois. Si non comment expliquer la dynamique du marché insalubre où la baraque atteint un plafond de 600.000 DH. Autre preuve, c'est que les dépenses engagées dans l'habitat sociale après une opération de résorption ou d'attribution de lot, sont élevés (utilisation du quarellage de qualité, la tuile verte, l'habillement des murs...). Ce qui revient à affirmer la capacité d'épargne des bidonvillois est invisible mais importante sur laquelle il faut agir. Ceci en l'adaptant en la valorisant pour négocier le financement des opérations de restructuration et de la réhabilitation.

FIG. 4 Lieu du travail des ménages bidonvillois actifs d'Anza en 2001

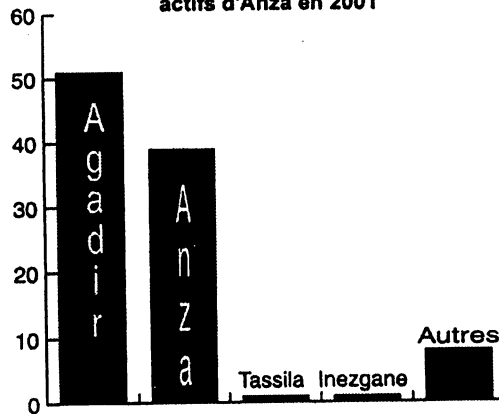
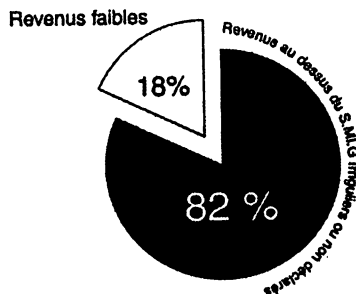


FIG. 5 Niveau des revenus des ménages Bidonvillois d'Anza en 2001



Source: Enquête de terrain, 2001



### **3 - Caractéristiques et statut de l'habitat insalubre à Anza**

A Anza, l'offre de l'habitat à faible coût ou à faible valeur immobilière est une expérience inachevée. En effet, pour résoudre le problème de déséquilibre entre une offre à caractère commercial et une demande à caractère sociale, toutes les études urbaines notamment les SDAU préconisent les mêmes solutions : compenser la faible capacité financière des ménages par la transformation radicale des modes de production de l'habitat. Ceci en agissant sur le coût d'acquisition, l'équipement des terrains et la réalisation d'économie sur le coût de la construction. Le Maroc a vécu beaucoup d'expériences de ce type : trames assainies, logements embryonnaires, parcelles de terrain à équipement minimum; logements économiques, sans eau courante ni électricité, assainissement par le biais de fosses sceptiques, voire non revêtue, logements sociaux, Jet sakane... Dans l'ensemble, les différentes propositions réhabilitent des formes de production de logement non réglementaires ou informelles existants déjà, mais celles-ci ont été longtemps "opprimés" par l'administration. Finalement, elles ne se sont pas mises en œuvre plutôt pour deux raisons. La production par l'Etat, dans un contexte formel, de logements que seul le secteur informel privé a réussi jusqu'à présent à produire à des coûts faibles, nécessite des capacités de gestion de contrôle et d'efficacité qui ne sont pas à la portée de l'Etat. L'ampleur de la demande non solvable formulée par une infra-couche de société est telle que l'Etat serait vite contraint à mener une politique d'expropriation vis-à-vis des propriétaires fonciers tout en risquant de valider une urbanisation massive non contrôlée.

La mise en application des propositions précitées nécessite en réalité la mise en chantier d'une nouvelle rationalité, une nouvelle politique, bref de nouveaux rapports Etat-Société. Chose qui a été pensée tardivement après l'explosion des quartiers insalubres. Les programmes 200.000 logements et Villes sans bidonvilles ne sont pas appliqués de la même ampleur à travers tout le pays. Des enjeux, des blocages et des concurrences déloyales sou-

tendent ses programmes. A titre indicatif, dans le Souss en général, on est encore loin des performances réalisées à Casablanca dans le cadre du programme 200.000 logements par le groupe Doha et autres. Le financement de nouvelle zone d'urbanisation par le Fond Hassan II est encore timide. On est loin d'ailleurs de la somme de 42 millions de DH réservée à Fès dans ce cadre. Le lancement de Hay Mohammadi à Agadir comme Z.U.N ne semble pas aller dans le sens de la promotion de l'habitat pour la résorption. Dans le Sud en général, jusqu'à maintenant l'ERAC -Sud acapare le marché foncier et immobilier. 44.000 logements pour une valeur immobilière de 4,4 milliards de DH<sup>(4)</sup>. Bien évidemment, cela concerne moins la promotion de l'habitat non réglementaire proprement dit qu'une réponse à une demande solvable particulière. La Charte d'Agadir "villes sans bidonvilles dans la perspective 2007" insiste sur les moyens de financement qui atteindront à l'horizon 2009 environ 363 millions de DH. dont 42% seront mobilisés sur le budget de l'Etat et 35% seront à la charge des tributaires. Le reste sera produit par le biais de la péréquation sachant que la participation des collectivités locales dans le financement ne dépassera guère 0,5%.

**Tableau 11 : Nouveaux programmes pour le recasement des bidonvilles du Grand-Agadir**

Programmes	Situation	Superficie (Ha)	Type du foncier	Nb. de lots
Gouira 1 et 2	Agadir	18	Domaine	800
Adrar	Tikiouine	150	Groupe Al Oumrane	1000
Anza Ôulia	Anza	160	Domaine	4000
El Hajeb	Tikiouine	28	Collectif	150
El Farah 1-2-3	Bensergao	84	Domaine	2694
Tilila extension	Tikiouine	18	Domaine	200
<b>Total</b>	-	<b>458</b>	-	<b>8844</b>

Source : Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme, Agadir

(4) Rapport d'activité de l'ERAC-Sud, rapporté par la Presse du 11 mai 2004.

Il est à signaler que plusieurs programmes de résorption ont été élaborés depuis les années 80 jusqu'à maintenant sur des sites différents (Taddart, Hay Mohammadi etc...) sans pour autant avoir vu le jour. Dans la Charte d'Agadir, le but fixé pour lutter contre une salubrité s'étendant sur 114 hectares et 12.000 baraques est de maintenir un rythme de démolition de baraques qui s'élève à 4000 unités par an. Cependant, l'exercice du premier semestre 2005 enregistre des rythmes différents. A El Farah, le nombre d'autorisations délivrées pour les propriétaires des baraques démolies atteint 190 autorisations et le nombre de chantiers ouverts est de 160. Soit un rythme d'avancement de 84%. A Hay El Mohammadi, le rythme ne dépasse guère 37%. Ceci reflète en fait autant de mécanismes relevant de la spéculation foncière et de la stratégie de production de l'habitat insalubre soit directement par la population bidonvilloise soit par d'autres acteurs d'horizons différents<sup>(5)</sup>. Ceci dès qu'il s'agit d'une grande opération immobilière.

Anza reste une municipalité à la périphérie de l'offre réglementaire. En effet, elle ne figure pas dans la dynamique du marché immobilier. Comparée à Bensergao, Anza ne semble guère produire de l'habitat réglementaire.

**Tableau 12 : Répartition comparée des autorisations de construire à Anza et à Bensergao en 2000**

Municipalités	Immeubles	Villas	C.T.M.	Industrie et Commerce	Divers	TOTAL
Anza	1	0	33	15	1	50
Bensergao	10	80	76	6	1	173

Source : Département de la Prévision Economique et du plan 2002

(5) Dans un Rapport officiel des Autorités locales, un spéculateur - intermédiaire se vente d'avoir vendu 44 baraques à lui seul. Rapporté par la Presse du 15 avril 2005.

En effet, l'offre réglementaire est dérisoire à Anza par rapport à des municipalités de même taille. Elle ne représente que 1,45% de l'offre régionale en 2000 et 1/3 de l'habitat réglementaire autorisé à Bensergao pour la même date. Cette offre n'est pas uniquement faible sur le plan quantitatif mais sur le plan qualitatif également puisque près de 90% des constructions autorisées à Anza pour la même date contiennent maximum 3 pièces par logement; alors qu'à Bensergao 42,7% des logements ont une consistance de plus de 4 pièces par logement.

**Tableau 13 : Répartition des logements à Anza et à Bensergao selon le nombre de pièces en 2000**

Municipalités	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	Logements
Anza	1	23	35	4	2	65
Bensergao	3	25	182	35	122	367

Source : Département de la Prévision Economique et du plan 2002

La valeur immobilière déclarée à Anza (20.364.000 DH) est près de 15 fois moins importante que celle de Bensergao. De même que la superficie de l'offre réglementaire à Anza en 2000 est 11 fois moins étendue que celle de Bensergao. Elle se limite à 15592 m<sup>2</sup> seulement. Soit. 1/2 m<sup>2</sup> par habitant si l'on applique un taux de croissance annuel de 3% entre 1994 et 2000. Le taux d'appropriation de l'habitat réglementaire à Anza considérée comme zone industrielle est compensé par la prolifération de l'habitat insalubre.

A Anza, la baraque est un enjeu de spéculation du marché insalubre. La dynamique du marché immobilier insalubre et les enjeux d'une éventuelle opération de recasement ou de relogement mais aussi de restructuration développent chez les bidonvillois des stratégies individuelles aussi variantes que complexes. Ces considérations fond que les bidonvillois sont pour 92% propriétaires de leur baraques. Les locataires et autres utilisateurs ne représentent que 8% des ménages bidonvillois. La consistance des baraques se situe à raison de 80% à 2 pièces par baraque.

**Tableau 14 : Distribution des ménages bidonvillois  
enquêtés selon le statut "juridique" de la baraque en 2001**

<b>Statut</b>	<b>%</b>
Propriétaires	92
Locataires	6
Autres	2
<b>Total</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête de terrain, 2001*

La cohabitation d'origine familiale et professionnelle existe encore chez les formations sociales bidonvilloises. Cependant, elle tend à diminuer sensiblement à cause des litiges qui éclatent souvent entre cohabitants qui se disputent le statut de la propriété. Face aussi à la faiblesse de l'offre réglementaire dans la ville, le marché locatif insalubre se développe rapidement et suscite toute une gamme d'intervenants intermédiaires.

**FIG 6 Morphologie urbaine d'Anza et production de tissu non réglementaire**

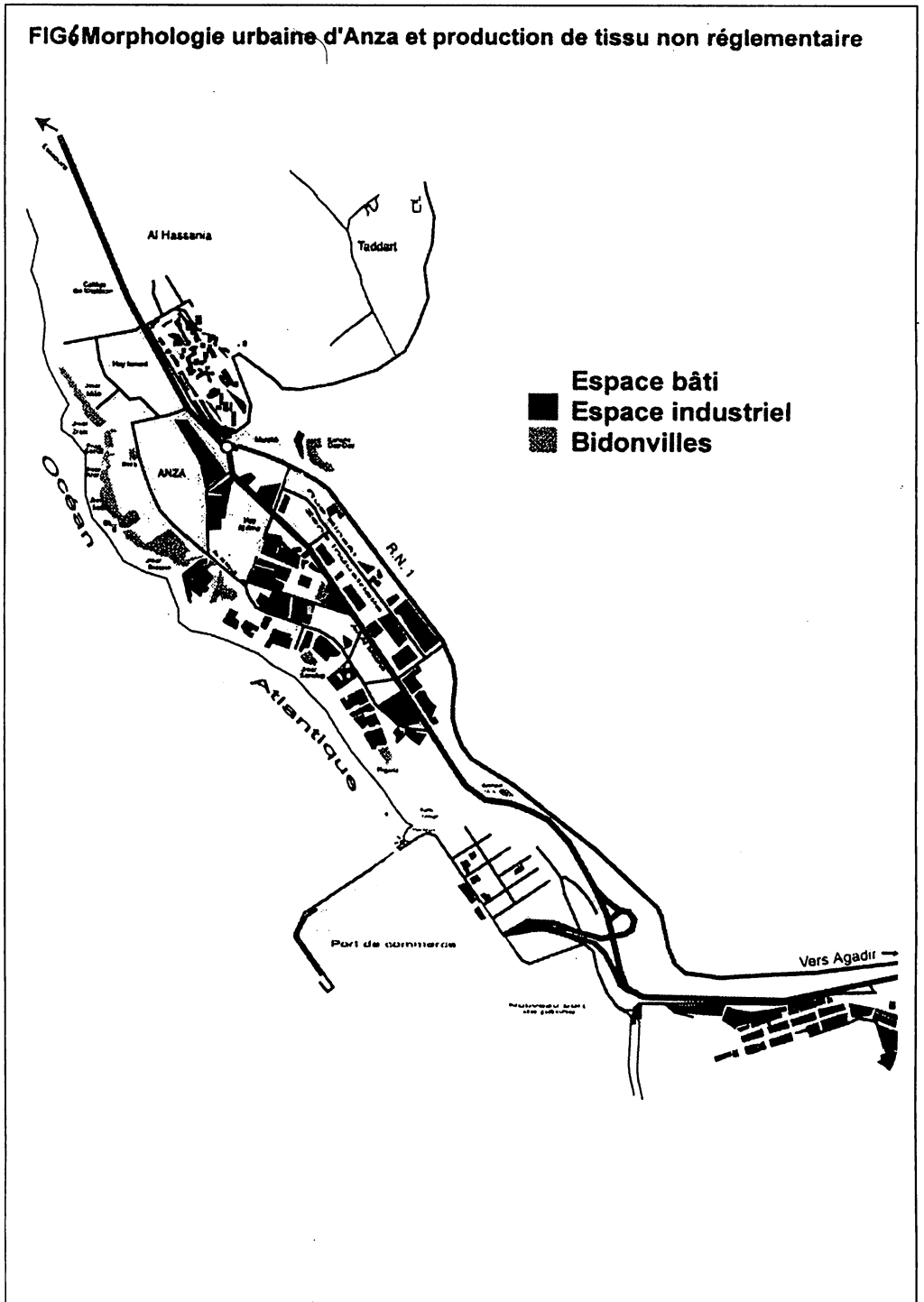


FIG. 7 Autorisations de construire comparées d'Anza et de Bensergao en 2000

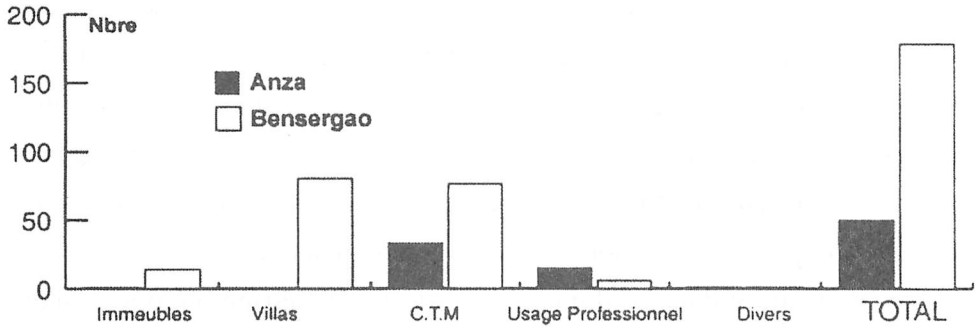


FIG. 8 Logements d'Anza et de Bensergao selon la consistance en 2000

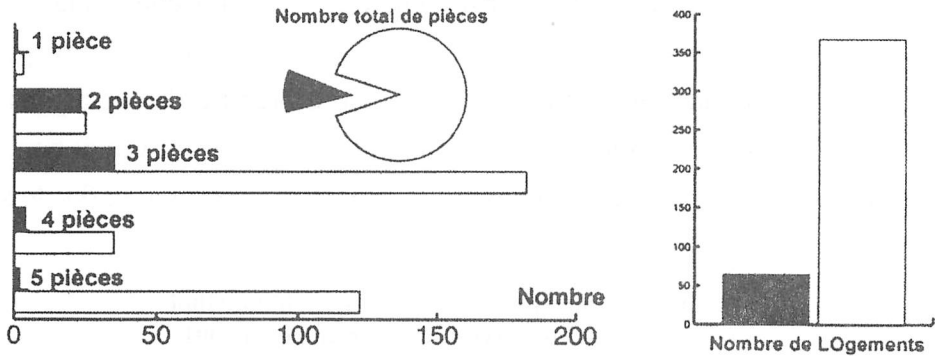


FIG. 9 Statut d'occupation des baraques en 2001



Source: Département de la prévision économique et du plan, 2002

Les attentes des bidonvillois en matière de réhabilitation de l'habitat insalubre sont souvent en relation étroite avec les résistances psychologiques et stratégiques des bidonvillois. La majorité écrasante des ménages bidonvillois s'accorde pour un habitat salubre et réglementaire. Toutefois, les expériences inachevées ainsi que les chantiers encore ouverts de la politique de résorption des bidonvilles développent chez le bidonvillois un désistement psychologique envers tout ce qui vient de l'Etat. Le relogement fait peur à la population bidonvilloise et la rend résistante et souvent fermée à toute proposition dans ce domaine. En effet, sur l'ensemble des enquêtes, 96% des ménages n'ont pas bénéficié d'aucun programme d'habitat. Pourtant, les autorités d'Anza disposent d'un site d'accueil relativement équipé sur Taddart. La manière de procéder de part les acteurs publics manque d'imagination comme elle contribue à prendre des décisions sans trop se soucier des attentes de la population bidonvilloise. A quoi bon offrir des lots de terrain quand les bidonvillois préfèrent à raison de 50% le semi-fini comme c'est le cas des enquêtés d'Anza en 2001.

**Tableau 15 : Attentes formulées des bidonvillois d'Anza selon le type de programme en 2001**

Attentes formulées	Ménages %
Lot de terrain	29
Semi-fini	50
Coopropriété	4
Immeuble	3
Non déclaré	14
<b>Total</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête de terrain*

Les résistances développées envers les programmes de la promotion de l'habitat salubre poussent de nombreux bidonvillois (14%) à s'abstenir quant à la formulation des besoins en logement de peur qu'ils contribuent indirectement dans l'élaboration d'un scénario non adapté à ses ressources.



Ces mêmes résistances reviennent dès qu'il s'agit d'évaluer la capacité d'épargne des bidonvillois ou lorsqu'il s'agit de financement d'un projet d'habitat éventuel.

**Tableau 16 : Sources de financement des projets éventuels d'habitat par les bidonvillois d'Anza en 2001**

Source de financement	Ménages %
Salaire mensuel	0
Revenu irrégulier	55
Epargne	0
Crédit	2
Epargne et Crédit	1
Non déclaré	42
<b>Total</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête de terrain, 2001*

Le même comportement est adopté lorsqu'il s'agit de financement du projet. 42% des ménages refusent de s'engager et 55% déclarent avoir un revenu irrégulier. Ses stratégies défensives comportent une part de vérité. L'irrégularité des revenus est un fait-structurel sur lequel il faut se pencher pour négocier des crédits de l'habitat adaptés à cette irrégularité des revenus. L'irrégularité n'est pas synonyme de non solvabilité. Nous l'avons vu, la demande bidonvillose en logement est orientée vers le semi-fini d'une part, in site d'autre part, la demande de lots de terrain n'est pas négligeable non plus (29%). Cependant, sur le plan financement et dans la mesure du retrait de l'Etat désormais, ainsi face aussi à l'incompatibilité du système bancaire quant au financement de l'habitat pour la population à bas revenus et à revenus irréguliers, les bidonvillois n'ont pas une capacité homogène de financement. L'apport personnel réservé à ce fait-le prouve.

**Tableau 17 : Capacité de financement de l'habitat réglementaire par les bidonvillois d'Anza en 2001**

<b>Part personnelle (Avance en DH)</b>	<b>Ménages (%)</b>
Moins de 2000	7
2000-4000	11
4001-6000	33
6001-8000	1
8001-10000	17
10001-20000	24
20001-40000	7
<b>Total</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête de terrain, 2001*

Nous constatons, bien évidemment que la capacité de financement des projets d'habitat décent pour les bidonvillois est dépendante de chaque ménage selon des disponibilités financières mais aussi selon des régulations d'ordre social, culturel et spatial. Chacun comprend à sa manière la portée d'un programme d'habitat social. Certains sont disponibles, d'autres sont résistants. Ceci veut dire que les conceptions que les bidonvillois développent vis-à-vis de la qualification de l'habitat sont plus responsables de ce comportement que la disponibilité financière. Ce qui nécessite d'abord une approche de proximité pour sensibiliser les bidonvillois et leurs donner confiance par des programmes adaptés à leur profil, à leur capacité d'épargne et surtout à l'irrégularité de leur revenu. Avant de proposer des modes de recasement, de restructuration ou de relogement, il faut écouter la population, voir l'approcher efficacement et non pas par le biais d'études techniques et quantitatives incapables d'ouvrir un dialogue avec les populations concernées. Ainsi, elles spéculent sur de fausses déclarations même s'ils sont formulées par les bidonvillois eux même qui adoptent une stratégie défensive échappant totalement aux enquêteurs. Face à l'irrégularité des revenus bidonvillois et face aussi aux résistances

développées vis-à-vis de la réhabilitation de l'habitat insalubre, on pourrait s'attendre à un engagement financier mensuel minimum de la part des bidonvillois. Rien de cela n'arrive. A notre grand étonnement, l'engagement régulier et mensuel pour le financement de l'habitat social par les bidonvillois est relativement au dessus de la moyenne atteinte.

FIG. 10 Attentes et profil financier des ménages bidonvillois d'Anza en 2001

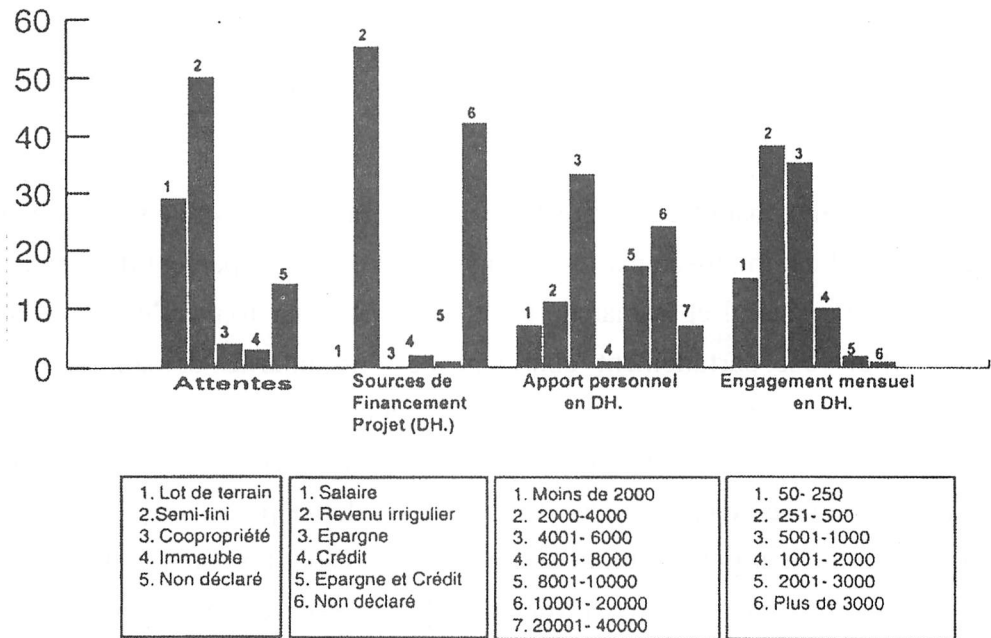
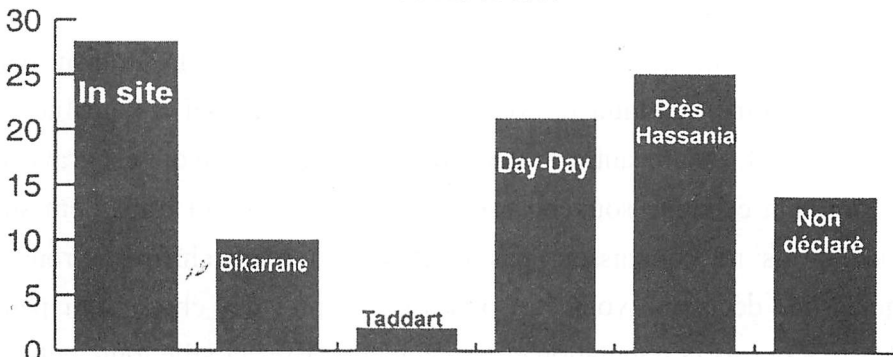


FIG. 11 Choix des sites d'accueil préférés par les bidonvillois d'Anza en 2001



**Tableau 18 : Engagement mensuel formulé par les bidonvillois pour le financement de l'habitat social en 2001**

Echéances mensuelles en DH	Ménages (%)
50 à 250	15
251-500	38
1001-1000	35
1001-2000	10
2001-3000	2
Plus de 3000	1
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : Enquête de terrain, 2001

Ce qui peut apparaître contradictoire n'est en fait qu'une stratégie évidente et invisible bien maîtrisée par les bidonvillois. Le développement du marché insalubre en général et le marché locatif en particulier font qu'en vérité le bidonvillois est parfaitement conscient de l'irrégularité de son revenu mensuel. Mais, lorsqu'il s'engage dans le financement régulier de l'habitat social, il compose avec la possibilité ultérieure d'intégrer le marché locatif. Il a fait l'expérience dans le cadre du marché insalubre pourquoi pas dans le cadre du marché régulier. D'ailleurs, les exemples sont nombreux à l'échelle du Grand Agadir. Celle de Sidi Youssef à Agadir est plus significative. Une fois le semi-fini attribué, le bidonvillois attributaire cherche aussitôt un locataire qui va lui permettre d'honorer les engagements mensuels tout en changeant de catégorie social en devenant propriétaire d'un logement décent alors qu'il n'était qu'un locataire dans un bidonville. Le transit par un bidonville même au statut de locataire candidat éventuel à l'attribution de l'habitat social, est une autre stratégie des bidonvillois. Ce qui est grave, c'est que tout cela échappe souvent aux bureaux d'études qui travaillent sur un espace qu'ils ne connaissent pas. L'interprétation de chiffres erronés sur lesquels des décisions vont être prises est la pire des choses qui peuvent atteindre à la fois la population et les décideurs. Bref la ville toute entière.

D'autres stratégies sont mises en place pour l'octroi du droit de la baraque. Les mariages et/ou les divorces entre bidonvillois s'expriment par la division de la baraque initiale en deux à trois autres baraques qui sont automatiquement et socialement reconnues par le voisinage.

Avec de telles procédures stratégiques, les pouvoirs publics n'arrivent pas à atteindre les objectifs fixés dans les programmes de l'habitat comme celui des villes sans bidonvilles ou les pactes sociaux qui vont suivre. L'échéance 2007 est arrivée à terme alors que le rythme de démolition de 4.000 baraques/an n'est pas atteint. Au début de 2006, il reste encore dans le Grand-Agadir plus de 12.000 ménages bidonvillois. Le grand paradoxe c'est que cela arrive à un moment où le rythme de production de l'habitat à Agadir atteint sa vitesse maximale. Promoteurs publics et privés (Complexes Bicha, Chaâbi, Douha, Al omrane...) s'acharnent à produire de l'habitat pour le grand nombre et au-delà la demande réelle. Agadir est devenue par excellence le site idéal pour la production de l'habitat dite "social".

Ce type d'habitat est récupéré par toutes les catégories sociales ayant un revenu régulier. Le fait que les promoteurs ne sont plus dans la logique initiale du FOGAREM - c'est-à-dire une superficie inférieure de 70 m<sup>2</sup>, coût plafonné réel inférieur à 150.000 DH et un taux de remboursement inférieur à 6% - il y a assimilation volontaire entre habitat social et habitat économique. On est réellement devant le cas d'**un habitat économique financé par une approche politique sociale**. Le logement de première mais produit par les promoteurs privés est récupéré par les moins fortunés mais dont le revenu est régulier. La résidence secondaire est récupérée par une classe moyenne émergente tandis que le moyen et haut standing produit par la C.G.I, l'ERAC-SUD dans le cadre du groupement Al Oumrane est récupéré par une clientèle fidélisée (hauts fonctionnaires, promoteurs, MRE, spéculateurs...) qui arrive à bénéficier du meilleur marché de crédit immobilier (moins de 7%) soit en utilisant le prête nom et de fausses déclarations, soit en activant la complaisance. Ceci explique pourquoi l'effort déployé dans les pactes de la ville n'aboutit pas. Le rythme de relogement n'est pas à la vitesse 2007 souhaitée. Il faut reconnaître qu'il y a glissement vers la déréglementation en matière de production et d'acquisition de l'habitat social. Le Fogarem généralisé en 2004, semble-il faire défaut à Agadir. Les garanties données aux banques par ce fond pour s'impliquer davantage dans le financement de l'habitat social avec des taux d'intérêts inférieurs à 6% en faveur des catégories à revenu très ou/et irrégulier semblent être déplacées vers la production de l'habitat économique et les revenus réguliers et solvables.

Ceci a créé de la richesse certes et a permis l'épanouissement de l'habitat économique à l'échelle du Maroc. Ce qui d'ailleurs peut être considéré comme

un pat en avant par rapport à l'anarchie précédente en matière de financement de l'habitat mais, cela ne résout pas le problème de l'habitat précaire.

A l'échelle du Maroc, depuis le lancement du Fogarem, les promoteurs sont plus dans la logique de l'économique : 100 m<sup>2</sup>, coût plafonné à niveau de 200.000 DH et un taux d'intérêt de 7,5 à 8,5%. D'ailleurs, les ministères des finances, de l'habitat, le Fond Central d'Assurance et plusieurs banques ont levé la barre des remboursements mensuels des crédits de l'immobilier octroyés dans le cadre du Fogarem, de 1.000 à 1.500 DH sur une période de 25 ans. Ce qui a accéléré le rythme de production de l'habitat social à 45.000 unités/an en 2002, puis aussitôt à 99.000 unités/an en 2003.

Ainsi avec un crédit facile échelonné sur une période de 25 ans, avec un taux d'intérêt inférieur à 8%, un plafond maximum de remboursement mensuel inférieur à 1.500 DH et un taux de financement qui va jusqu'à 100%, une nouvelle demande est apparue. Il s'agit de celle d'une classe sociale provenant des départs volontaires qui a trouvé dans le Fogarem l'occasion d'investir dans l'immobilier locatif et/ou à caractère spéculatif. Il n'est pas difficile pour cette catégorie de répondre au profit demandé pour remplir les conditions "exigées". N'étant plus agents et cadres administratifs. Non plus, ils ne sont ni employés ni salariés publics. N'ayant pas bénéficié, pour la plupart, de la ristourne logement (lois du 17 décembre 1968) et sont couverts par le régime mutuelle Assurance Maladie Obligatoire (A.M.O). En plus, l'occupation de leur logement initial par eux-mêmes ou par des membres de la famille est quasiment incontrôlable. Ainsi cette catégorie arrive facilement à avoir accès au résidence secondaire ou/et au logement de spéculation.

A l'échelle du Maroc, les prévisions de la promotion immobilière du ministère de l'habitat vont jusqu'à 30.000 bénéficiaires à revenu limité au terme de l'année 2006. En fait, les 7.000 crédits totalisant 771 millions de DH octroyés depuis le début du programme "villes sans bidonvilles" jusqu'à 2006, ne concerne pas uniquement et réellement les revenus limités ou irréguliers. Lorsque l'ERAC-SUD affiche dans son rapport d'activité annuelle de 2005 qu'il a pu, dans le cadre de pacte de la ville (villes sans bidonvilles en 2007), irradier en une année 4.836 baraques et qu'il a pu reloger 12.287 ménages bidonvillois, on croirait que le phénomène bidonville n'existe plus à Agadir. Or, en fin 2007, encore, le plus important groupement de baraques à Anza existe toujours, ceux d'Agadir (Gouira et autres) sont toujours là, Cela signifie qu'il y a un phénomène important de glissement vers les revenus réguliers et solvables au détriment des couches défavorisées.

Il est certain que le bidonvillois n'as pas ce profil que les concepteurs de l'aménagement et les décideurs lui attribuent, les changements sociaux ont profondément altéré la personnalité, le savoir faire et les stratégies adoptées par l'individu bidonvillois. On ne peut désormais que composer avec lui en tant que composant à part entière de la société marocaine. C'est l'ensemble des acteurs publics et privés, que se soit dans le domaine d'aménagement du territoire ou de développement urbain et planification ou que se soit dans le domaine de la gestion urbaine, de s'articuler sur le profil du bidonvillois. Ce dernier est porteur d'une expérience et d'un savoir faire adapté à ses conditions de vie et qu'il faut rentabiliser. Les résistances développées par les bidonvillois d'Anza envers le site de Taddart malgré l'effort considérable déployé par les pouvoirs publics pour équiper ce site d'accueil correctement avec des partenaires solides comme la RAMSA et autres vient, sans doute, du fait-que le site proprement dit est relativement éloigné des structures industrielles d'Anza centre ou la plupart des femmes bidonvilloises évoluent. Nous l'avons vu, la situation déjà périphérique d'Anza par rapport aux équipements scolaires de base, sanitaires et culturelles débite les bidonvillois de frais de transport en commun ou individuel. S'ils sont encore éloignés c'est un acquis qu'il vont perdre. C'est pourquoi ils préfèrent recasement plus proche ou in site.

**Tableau 19 : Espace préférentiel pour les projets d'habitat formulé par les bidonvillois d'Anza en 2001**

Espace d'implantation formulé	Ménages (%)
Restructuration ou recasement en place	28
Bikarrane	10
Taddart	2
Day-Day	21
Près de Hassania	25
Non déclaré	14
<b>Total</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête de terrain, 2001*

Ceci exprime que le champ bidonvillois est un champ de diversité, de comportements variables, de centralité géographique aussi. Le profil des bidonvillois de Day-Day n'est pas celui de Jiwar Souk. Le bidonvillois pense en terme de centralité géographique qui est en fait une centralité sociale. Ceci ne signifie pas qu'on est dans une situation d'impasse ou de blocus. Loin de la, c'est une question d'adaptation de produit aux normes désirées. Si l'offre de Taddart est motivante, c'est-à-dire répond aux attentes des bidonvillois qui sont orientées vers le semi-fini, vers la centralité géographique et sociale, vers la réduction des parcours reliant le travail au domicile. Et bien, il faut œuvrer, chercher plus de partenariat, susciter plus d'équipements de base et d'infrastructures économiques pour faire de Taddart une place centrale. Ainsi les résistances vont, sans doute, être dissous. Bien entendu l'approche participative et de proximité progressive, l'appel à la société civile et le déblocage du financement par les collectivités locales vont faciliter l'intégration du site de Taddart d'une manière progressive et par étapes.

### **Conclusion :**

#### ***- Le bidonville, un espace vécu et perçu qui reste un fait résidentiel subi***

Trop souvent, la résidence dans un bidonville est présentée comme un fait subi: on ne choisit pas d'y habiter, se sont les conditions de vie qui l'imposent. "Manque de soutien envers les événements ou "les circonstances ne m'ont pas aidé" sont les deux formalisations qui reviennent du matière très fréquente chez les populations bidonvilloises qui se considèrent passives soumises à des forces extérieures. Ceci leur permet d'afficher un certain fatalisme quant à leur situation sociale. Ainsi la correspondance entre manque de ressources matérielles et dévalorisation morale est atténuée. Le stigmate du dénuement est une forme dérivée du "Kadar", d'ou l'attachement à un espace de vie perçu d'abord comme un lieu physique avant d'être affectif. Les bidonvillois interrogés se présentent comme littéralement et matériellement "enchaînés" à leur quartier par l'absence, l'irrégularité ou la faiblesse de leurs



ressources et de leur capital économique. Bref habiter le bidonville est perçu pour certains comme le signe d'un échec social, ou en tout cas comme la manifestation tangible d'une inaptitude à accéder à un modèle valorisé d'intégration urbaine. Il n'est pas rare de trouver des bidonvillois manifestant un caractère non désiré de leur inscription dans un lieu perçu comme un territoire de marginalité matériellement et symboliquement dévalorisé dans la ville. Pour eux l'espace physique retraduit l'espace social par un effet de naturalisation. Le territoire ainsi perçu devient rapidement producteur d'une identité sociale spécifique, dévaluée, la résidence dans un bidonville étant à la fois "indice et cause de la disqualification sociale par l'espace urbain". L'inscription durable des réalités sociales dans le monde naturel sont la cause de cette disqualification. Les stratégies défensives développées autour d'une construction identitaire complexe (M. BEN ATTOU, 2005) procurent aux bidonvillois un droit d'affichage.

#### ***- Le bidonville comme champ socio-économique diversifié***

Nous l'avons montré, tous les bidonvillois ne sont pas pauvres et tous les pauvres n'habitent pas les bidonvilles. Les études approfondies ayant montré l'existence d'une véritable stratification sociale dans les bidonvilles marocains. Ce n'est donc pas la pauvreté qui explique tout. L'indifférence est aussi responsable de la construction d'identité sociale frustrée. A vrai dire, le fait que le bidonville se définit et se perçoit à partir du modèle urbain réglementaire est toute la problématique de l'identité bidonvillose même s'il existe d'autres quartiers considérés comme intégrés alors qu'ils sont terriblement sous-intégrés. En effet, puisque la ville, "la vraie ville" est dans l'esprit des bidonvillois la ville prospère, cadre de la réussite sociale et du succès économique le bidonville devient emblème de la pauvreté et alors marqué d'une idignité urbaine. Le bidonville apparaît alors comme une incohérence, un dysfonctionnement pour l'ensemble du modèle urbain. Devant l'absence de considération, les bidonvillois ont à gérer en faite une autre frustration : la discrimination socio-spatiale.

**- Du désordre à la déviance : l'anomie du bidonville contre l'ordre de la ville**

La désorganisation spatiale du bidonville est un facteur de désordre urbain. Le bidonville est perçu comme une rupture à la fois matérielle et symbolique. C'est un segment informel du tissu urbain ou un mode d'habitat spontané qui contraste avec l'architecture "conventionnelle". C'est à cause de la désorganisation de ses configurations spatiales que le bidonville est disqualifié comme espace urbain. C'est également en raison de son caractère déviant, en marge des normes légales. C'est un milieu finalement toléré par les pouvoirs publics. Il ne saurait donc prétendre à un statut formel ni à une reconnaissance officielle. Cette image négative du bidonville est souvent partagée par les urbains et par une partie des bidonvillois eux mêmes. Ce qui est grave, c'est que cette image amène à la confusion et à la déréglementation des rapports entre individus. Ainsi, territoire et habitants inter-agissent négativement. Ils entretiennent et renforcent mutuellement leurs caractéristiques défectueuses dans un mouvement de balancier incessant, l'anomie au bidonville n'est alors pas simplement architecturale et urbanistique, elle se déploie aussi et surtout dans la sphère sociale (M. SOUALIH 2003).

**- L'identification positive au quartier bidonvillois**

Le bidonville peut aussi constituer pour ses habitants un champ social privilégié se déclinant sur le registre d'un même bienveillant. Il peut alors être envisagé comme un champ clos, préservé et protecteur, dans lequel l'étranger, l'intrus, ne pénètre que si la communauté le tolère. Au sein même des bidonvilles, le rapport de stigmatisation est ainsi renversé et l'identité collective valorisée sur le registre du "bien-être ensemble". Face à l'anonymat de la ville, le bidonville déploie le répertoire de la coexistence, de l'intimité. Le sentiment d'appartenance au groupe ethnique, d'appartenance générationnelle, de classe illuminée. Les bidonvillois utilisent alors des approches et mobilisent dans leurs discours d'identification positive le champ lexical de la parentèle et de la convivialité, et se plaisent à traduire en liens du sang les relations de voisinage pour leur donner plus de valeur et en souligner les spécificités.

**- *Le bidonville à Anza : un espace de relation et du droit d'affichage***

Le bidonville d'Anza n'est pas uniquement un espace dortoir pour la population qui y réside. La majorité des bidonvillois enquêtés effectue de multiples déplacements quotidiens intra-bidonvilles. Ceci pour se ravitailler, pour effectuer des commerces, pour des prières et pour des loisirs. La tolérance, officielle "obligée", de sites bidonvillois rapprochés fonctionnant en tant qu'entités urbaines fonctionnellement intégrées finit, par fait de jonction, par associer intégralement ces espaces à la ville. De ce fait, l'espace public, les équipements collectifs, les administrations et les unités industrielles semblent constituer l'unité spatiale bidonvilloise. Il est certain que le substrat social des bidonvillois est hétérogène, ce qui fait que malgré le bidonvillisme, la stigmatisation sociale est profonde chez les bidonvillois. C'est une réaction psycho-défensive contre le chômage, l'exclusion et la précarité. Mais, c'est aussi une stratégie offensive déclarée contre toute forme d'interception, de sous-valorisation ou de délocalisation anarchique et ou à caractère transactionnel. La jonction fonctionnelle involontaire et non planifiée des espaces sous-intégrés à la ville procurent aux bidonvillois un droit d'affichage et une sécurité psychologique d'une continuité et d'une durabilité souvent illusoires face aux enjeux fonciers et immobiliers qui sous tendent souvent toute opération de résorption et/ou de délocalisation. Ce fait psychologique est d'importance. Il explique, entre autres, les résistances développées par les bidonvillois vis-à-vis de l'opération de Taddart malgré les avantages matériels et les encouragements des autorités locales aux bidonvillois pour intégrer ce lieu. Souvent des alliances familiales, politiques, ethniques, voire de société civile sont développées pour constituer un lobbey de pression pour manifester le droit d'affichage des bidonvillois.

**Bibliographie :**

- BEN ATTOU (M.), 2003 : “Agadir, gestion urbaine, stratégies d’acteur et rôle de la société civile : urbanisme opérationnel ou urbanisme de fait?”, *Revue Insaniyat* n° 22, octobre-décembre 2003, pp. 37-58, Publication du Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC), Oran.
- BEN ATTOU (M.), 2004 : “Structures industrielles d’Anza (Agadir)”, *Atlas du Grand Agadir*, Planche 5, 52x72 cm, quadrichromes, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d’Agadir.
- BEN ATTOU (M.), 2005 : “Agadir, les contrastes socio-spatiaux d’une ville reconstruite”, In “Villes arabes en mouvement”, *Cahier n° 18 du Groupe de Recherche sur le Maghreb et le Moyen-Orient*, Laboratoire SEDET-CNRS, publication l’Harmattan, pp. 165-194.
- BEN ATTOU (M.), 2005 : “L’insalubrité urbaine à Anza (Agadir), approche conceptuelle, identités et stratégies bidonvilloises”, *Revue Insaniyat* n° 29, Oran (Sous presse).
- RONCAYOLO (M.), 1996 : “La ville et ses territoires”, Editions EHESS, Paris.
- SOUALIH (M.), 2003 : “Interrogation de la recherche à partir des expériences d’actions sociales en quartiers défavorisés”, In “la ville sur la ville”, *CJB*, Rabat, pp. 130-135.